

Autriche



Position des femmes dans la prise de décision : **1.57/5**

Position socio-économique des femmes : **1.85/5**

Violences faites aux femmes : **1.4/5**

Points phares

28%

de femmes au
parlement

43%

de femmes
ministres séniors

11%

de femmes dans
les conseils
d'administration



aucune
présidente des
grandes entreprises

25,5%

de différentiel de
salaire entre les
femmes et les
hommes

21,7%

de différentiel
femmes-hommes
dans les taux
d'emploi à temps
plein

9%

des enfants de
moins de 3 ans en
structure d'accueil

69%

des personnes
âgées dépendantes
en structure
d'accueil

TENDANCES :



Ces dernières années, des progrès lents mais constants ont été enregistrés dans le domaine de l'accueil à la petite enfance (entre 1 et 3 ans). Des discussions sont actuellement en cours en vue de rendre les deux dernières années de jardin d'enfant obligatoires (actuellement, une seule année l'est) ainsi que d'augmenter éventuellement le nombre d'écoles ouvertes l'après-midi.

Depuis 2011, des améliorations sont également perceptibles au niveau de la transparence des salaires : les entreprises sont désormais tenues de publier des données salariales ventilées selon le genre. D'ici à 2014, tous les sociétés de plus de 150 employé-e-s seront contraintes de respecter cette législation.

Le ministère autrichien des Droits des femmes a inauguré en 2012 la publication trimestrielle d'un baromètre reprenant des données ventilées selon le sexe sur différents thèmes en rapport avec les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes. Les sujets 2012 incluaient le travail à temps partiel et la retraite, ainsi que la violence conjugale.

En 2009, de nouvelles dispositions légales ont été adoptées afin de protéger les femmes et les enfants contre les auteurs de violences. Un nouveau programme a en outre été mis en œuvre pour former les services sociaux et de police à mieux détecter et aborder la violence conjugale, et à aider les victimes de la traite.



On attendait beaucoup du Plan d'action national contre les violences faites aux femmes en 2013 : ces espoirs ont été balayés par les prochaines élections nationales et le peu de priorité accordée à cette question.

COMPRENDRE L'AUTRICHE

Le gouvernement autrichien est l'un de ceux qui compte le plus grand nombre de femmes ministres de l'UE, derrière la Suède, la France et la Finlande. De plus, c'est en Autriche que l'on trouve le plus grand nombre de femmes leaders des principaux partis politiques (20%). Dans le secteur des entreprises, en dépit de l'exigence légale de 25% de femmes d'ici à la fin 2013 et de 35% d'ici à la fin 2018 pour les entreprises dont le capital est détenu à 50% par l'Etat depuis mars 2011, les femmes sont rares aux postes de pouvoir, soit 11% des conseils d'administration. Aucune femme n'est présidente des plus grandes sociétés cotées en bourse.

A l'exception de l'Estonie, l'Autriche affiche le différentiel de salaire le plus important de l'UE : 25,5%. La disparité femmes-hommes dans l'emploi à temps plein est également marquée, soit 21,7%. Les mères récemment accouchées ont droit à 16 semaines de congé de maternité complètement rémunéré mais, si elles souhaitent retourner au travail, les services de garde d'enfant sont rares : 9,9% seulement des petits de moins de trois ans sont en crèche, et 17% des enfants entre 3 ans et l'âge de la scolarité obligatoire sont gardés par leurs parents (généralement la mère) ou selon d'autres formules non officielles. De nombreuses écoles n'accueillent les enfants qu'une demi-journée, ce qui empêche les parents de retrouver un emploi à temps plein. En revanche, les choses sont mieux faites pour les personnes âgées : 69% des seniors dépendant-e-s sont pris-e-s en charge par un service public de garde.

Au niveau de la violence à l'encontre des femmes, l'Autriche pourrait vraiment mieux faire. Il existe bien un Plan d'action national sur des formes spécifiques de violence envers les femmes, mais sans analyse de genre, et on manque de mesures préventives. D'après les études publiées par le gouvernement en 2012, une personne sur deux connaît une victime de violence conjugale, et 75% des Autrichien-ne-s pensent que cette violence est répandue. Un tiers des femmes a été confrontées à la violence sexuelle. L'éducation sexuelle est limitée et non obligatoire, et l'avortement reste un service difficilement accessible.